

dernière année pour un même laps de temps. L'appropriation des salles devait se faire aux frais de la Société.

En même temps, la ville déposait dans ce même local sa bibliothèque ; la Société en prenait sous sa responsabilité la direction et l'administration. D'autre part elle restait propriétaire des objets de son musée ainsi que des accroissements qui devaient y être apportés par la suite.

Le contrat réglait encore d'autres points d'administration : les heures et les jours d'ouverture des collections, la rétribution du concierge, etc.

La ville promettait en outre un subside annuel de 500 frs.

La défectuosité de ce vieux bâtiment, les frais considérables d'installation des vitrines et des rayons de bibliothèque, compromirent un instant les finances de la Société ; mais grâce à la générosité d'un éminent magistrat né à Namur, M. GRANDGAGNAGE, qui, bien qu'éloigné de sa ville natale, s'intéressait vivement au développement de la Société archéologique, les locaux furent prêts à recevoir les collections à la fin de 1856. Il avait fallu neuf années d'efforts continuels pour arriver à doter la ville de Namur d'un musée !

La salle du rez-de-chaussée fut destinée aux objets d'antiquités qui furent déposés dans des montres en verre, placées au milieu de la salle et le long des murs. La salle du premier étage fut plus particulièrement réservée aux livres, aux tableaux et aux médailles, appartenant à la Société et auxquels vint se joindre la bibliothèque de la ville (1).

Tous ces événements n'eussent pas été sans amener des difficultés dans l'administration financière de la Société, si deux circonstances n'avaient contribué à en atténuer les conséquences : outre le don de M. GRANDGAGNAGE, il faut signaler les subsides annuels accordés par le gouvernement et la province, ainsi que l'augmentation du nombre des membres de la société. Après avoir été longtemps à peu près stationnaire, il s'était élevé à 97 en 1857 ; cinq ans plus tard, il y avait 145 sociétaires, chiffre qui ne devait guère être dépassé dans les années suivantes (2).

(1) M. DUFIEF en fut le premier bibliothécaire ; il commença la rédaction du catalogue, le classement des livres.

(2) En 1878, il y en eut 159 ; par la suite, ce chiffre est retombé entre 140 et 150. Il y a actuellement environ 120 membres.

\* \* \*

Depuis 1851, la société avait entrepris d'organiser des fouilles dans la province, comme cela avait été prévu par le règlement élaboré lors de sa fondation.

La collection des antiquités, renfermées au début dans les armoires des archives, s'était considérablement accrue par les trouvailles faites à Champion, principalement en ce qui concerne les vases et les poteries de l'époque romaine (1). Durant les années suivantes, la Commission fit des recherches sur les territoires des environs, à Berlaconnes, Temploux, Saint-Marc, Frizet et Vedrin. Tour à tour, les résultats de ces fouilles étaient exposés dans les *Annales*, au fur et à mesure que les objets étaient classés dans les vitrines du musée, installé, comme nous l'avons dit, dans l'ancienne Boucherie communale.

Toutes ces recherches, ainsi que celles qui se firent à Flavion, à Spontin, à Louette-Saint-Pierre, à Gedinne, vinrent enrichir les collections d'une façon extraordinaire. Elles étaient dirigées par des membres de la société et exécutées par des ouvriers temporaires. Mais l'extension et l'importance prises par ce service forcèrent la Commission à s'attacher un personnel fixe. En 1863, le fouilleur Jean Godelaine entra au service de la Société ; il ne le devait quitter qu'à sa mort, en 1905 (2).

A partir de cette époque, des hommes tels que Eug. DEL MARMOL, chanoine GROSJEAN, J. BORGNET et Alfred BEQUET allaient entreprendre des travaux immenses qui eurent pour résultat de faire du musée l'un des plus riches et des plus intéressants de l'Europe, pour les périodes belgo-romaines et franques.

Voici ce qu'en disait déjà, en 1861, le savant archéologue Alex. BERTRAND (3) :

« C'est un musée exclusivement provincial. Tout ce qu'il renferme appartient à la province de Namur. Il n'en est pas moins varié et pour nous il est beaucoup plus intéressant. La classification des objets y est très simple et très nette, et ce qui est bien précieux, chaque objet porte une étiquette indiquant sa provenance. On peut ainsi savoir facilement dans quelles cir-

(1) *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. II, p. 76.

(2) Cf. le bel article de M. BEQUET, dans les *Annales*, t. XXVI, p. 14.

(3) *Revue archéologique*, nouvelle série, 2<sup>e</sup> année, août 1861, p. 83.

» constances, dans quel milieu chaque objet a été trouvé et en  
 » déterminer plus aisément et le caractère et la date. Tandis que  
 » dans beaucoup d'autres musées, tous les âges nous ont paru  
 » confondus, les attributions généralement fausses, les prove-  
 » nances non signalées ou inconnues, nous n'avons trouvé aucune  
 » objection à faire aux classifications de Namur. »

L'auteur de cette notice continue par la description des deux vitrines « assez pauvres » réservées aux temps primitifs et à l'époque du bronze ; mais il reste en admiration devant les cinq ou six grandes armoires vitrées où sont renfermés des vases, des fibules, des bagues, des fuseaux, des épingles de l'époque gallo-romaine ; il caractérise les conclusions à tirer de cette exposition au point de vue de l'histoire générale de nos contrées aux premiers siècles de notre ère. Son admiration devient de l'émerveillement quand il arrive aux vitrines bien autrement riches de l'époque franque. « Les Francs règnent au musée de Namur, » comme ils ont régné autrefois en dominateurs sur la contrée. » Il semble qu'on n'ait eu besoin que de frapper le sol pour en » faire sortir des vases et des armes franques. » Il décrit les vases en verre de toutes formes, les bassins et les plats en bronze, les armes, les ornements, les boucles de ceinturons, les peignes, les bagues, etc.

Il termine par ces phrases : « Or ce musée, si intéressant déjà » et si riche, a à peine douze années d'existence. Aucune subven- » tion ne lui a été primitivement allouée ; le zèle de quelques » archéologues belges a tout fait. La commune n'a donné que » le local. M. DEL MARMOL, président de la Société archéologique » et directeur du musée, mérite donc les plus grands éloges. » Assisté d'un jeune archéologue aussi modeste que distingué, » M. Alfred BEQUET, il a réussi à doter son pays d'une magnifique » collection dont nos plus grands musées pourraient être fiers. »

Qu'aurait dit le savant auteur, s'il avait pu revoir le musée de Namur, depuis que le sol de la province, fouillé systématiquement, a fourni des quantités de nouveaux documents, tant pour l'époque belgo-romaine que pour la période franque !

\* \* \*

L'accroissement des collections, à la suite des dons Pirson, du Traignaux et Bouesnel, la nécessité d'exposer aux yeux du public les objets du moyen-Âge, les tableaux, les plans, la plupart d'un

très grand intérêt pour la ville et la province, obligèrent la Commission à s'adresser de nouveau à l'Administration de la ville. Elle demanda à pouvoir disposer des combles de la Boucherie, en attendant qu'une décision pût être prise dans le but de transférer toutes les collections dans un local plus vaste, le Mont-de-Piété, par exemple. Après de longues négociations (1), l'Administration communale céda les deux salles du second étage de l'antique Halle *alle char* (1868).

Entretiens, les publications de la Société suivaient leur cours normal. Dix volumes avaient paru, contenant des articles archéologiques, des études biographiques, des monographies de communes, des chroniques bibliographiques ; d'innombrables articles étaient dus à la plume du savant chercheur Jules BORGNET. C'est là, dans ces *Annales*, qu'il avait publié ce livre « plein d'enthousiasmes patriotiques, de tristesses mornes et profondes, d'espérances de toutes sortes, de ressouvenirs saisissants, d'impressions et de bénédictions, de descriptions savantes et pittoresques », les *Promenades dans Namur*. Il y faisait paraître aussi ses notices sur la *Léproserie des Grands-Malades*, des *Mélanges namurois*, des *Analectes dinantais*, fruits de ses patientes recherches dans les archives qu'il classait et dirigeait avec tant de soin. A ses côtés, se signalaient par leur dévouement et leur érudition, Eug. DEL MARMOL, Ch. WILMET, le chanoine numismate CAJOT, X. LELIÈVRE, le juriste, et enfin M. A. BEQUET qui débutait par des études mi-archéologiques, mi-historiques, consacrées à d'anciens monuments ou à des artistes du pays de Namur (2).

Les années qui suivirent l'installation complète du musée dans l'ancienne Boucherie communale, furent particulièrement fructueuses au point de vue des fouilles. A Anthée, on découvrit une superbe mosaïque qui est un des beaux ornements du musée ; grâce à la sollicitude de M. le chanoine GROSJEAN qui, pendant plusieurs années, surveilla et dirigea ce service, on mit à jour cette splendide villa dont le plan et les restes sont exposés et ont été étudiés par M. DEL MARMOL. Chose admirable et digne de tous

(1) Voyez les correspondances dans le *Rapport du Président*, sous la date du 4 février 1869.

(2) Notices sur Montaigle, Samson, Château-Thierry, biographies de Jupin, de Saive, Henri Blès.

les éloges, la Société namuroise entreprenait, la première en Belgique, l'exploitation scientifique et complète des *villæ* gallo-romaines, d'après un plan systématique qui devait produire des résultats merveilleux et être reconnu comme le meilleur (1).

En même temps, le chanoine GROSJEAN découvrait des traces d'une ancienne route romaine venant de Bavay et se dirigeant vers la Meuse.

On commença des fouilles à Flavion, à Barvaux-Condroz, où l'on découvrit des dalles avec inscriptions de l'époque romaine, à Bioulx où l'on mit à jour un cimetière belgo-romain. A cette époque également, le gouvernement entreprit de grands travaux dans la Meuse et au pont de Dinant. La Commission demanda que les objets d'antiquité d'un intérêt local fussent cédés au musée de Namur. Malgré l'appui du gouverneur de la province, le ministre répondit que les objets les plus remarquables seraient déposés au musée royal d'armures et d'antiquités de l'Etat à Bruxelles. Que sont-ils devenus ?

En 1872, le Musée comprenait donc dans ses vitrines du rez-de-chaussée les résultats des fouilles faites : 1° à Gedinne, à Louette-Saint-Pierre, où l'on avait trouvé des ossements et des silex de l'âge du fer ; 2° dans les cimetières et les villas belgo-romaines de Champion, Flavion, et Anthée, ainsi qu'en celui de La Motte-le-Comte à Namur ; 3° enfin, les richesses, si précieuses au point de vue de l'histoire générale, des nécropoles franques de Samson, de Spontin et de Vedrin.

Quelques objets d'art religieux, des armes, quelques tableaux, des cartes et des plans, et autres objets datant du moyen-âge, mais surtout de l'époque moderne, avaient été exposés dans la salle du haut, au second étage, où ils sont encore maintenant.

\* \* \*

C'est au milieu de cette belle activité que la mort vint frapper un des membres les plus actifs et les plus dévoués de la Société, Jules BORGNET. Mais celui-ci avait su communiquer son feu sacré

(1) C'est par cette méthode que M. BEQUET, étudiant les *villæ* découvertes dans tout le pays de Namur, est arrivé à reconstituer les plans de ces demeures primitives et l'organisation des grands domaines qu'il a étudiés dans une publication remarquable : *Les grands domaines et les Villas dans l'Entre-Sambre-et-Meuse sous l'Empire romain* (Annales, t. XX).

à quelques-uns de ses collègues ; son œuvre avait poussé des racines profondes, elle résista. Grâce à Eug. DEL MARMOL, et surtout au dévouement inlassable de M. Alfred BEQUET, les fouilles et les publications continuèrent avec une régularité et une intensité admirables. Le caractère de la Société changea, cependant, quelque peu. Les études purement historiques, les travaux basés sur des documents d'archives ne furent pas complètement abandonnés ; mais la Société tendit à devenir plutôt un centre d'archéologie ; à l'histoire de la province, faite d'après les documents écrits, allaient se substituer, non complètement d'ailleurs, des travaux basés sur les trouvailles effectuées dans les fouilles du sol namurois. Le service des fouilles fut modifié par la nomination d'un chef fouilleur, Jean GODELAINE, attaché définitivement au Cercle et qui fut chargé de surveiller les autres ouvriers.

C'est alors que M. BEQUET, déjà connu depuis plusieurs années par son habileté et guidé, j'oserai dire, par une sagacité merveilleuse, entreprit des fouilles d'un nouveau genre, qui devaient amener en quelque sorte la création du plus beau joyau du musée de Namur et en établir la réputation universelle ; il s'agit des cimetières francs, dont la découverte se fit coup sur coup pendant les années 1875 et suivantes : à Flostoy, à Rognée, à Eprave, à Maredret, et surtout à Furfooz, dont la nécropole fournit au musée un accroissement non moins sérieux sous le rapport de la qualité que de la quantité. Je signalerai aussi le cimetière de Franchimont, si caractéristique parce qu'il fournit les premiers documents de l'introduction du christianisme dans notre pays, aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles ; celui de Florennes, où l'on découvrit quantité d'armes, de colliers, de bagues, de boucles de ceinturons avec damasquinures, etc. ; ceux de Biesmerée, de Villers-le-Gambon, de Baronville, de Feschaux, de Wancenne, de Vogenée, de Surice et de Lavaux-Sainte-Anne.

Dans d'autres endroits, les fouilles qui fournirent des objets de l'époque préhistorique, permirent l'étude des premières races qui ont habité notre contrée ; en même temps on découvrit des traces des camps et des retranchements anté-romains à Flavion, à Gonrieux, à Belyaux ; et à la suite de trouvailles faites à la Caverne de Sinsin, « demeure mystérieuse d'un druide et de sa famille », M. BEQUET put nous apprendre quelques nouveaux renseignements sur l'origine du bronze de notre pays et les relations qui ont existé à cette époque entre nos populations et celles de la Suisse.

Comme on le voit, tous les coins de la province fournirent leur contingent de documents, grâce à des recherches minutieuses et systématiques.

D'autre part, la section moderne du musée s'accroissait d'objets divers provenant de dons du gouvernement (les quatre statues de l'église de Walcourt), de particuliers, d'achats (terres-cuites de Richardot, artiste andennais du XVIII<sup>e</sup> siècle). Il en était de même de la Bibliothèque qui, outre les publications envoyées par le gouvernement, recevait celles des sociétés savantes, toujours plus nombreuses et si utiles pour les études de comparaison, <sup>(1)</sup> ainsi que les manuscrits, les imprimés provenant de Jules BORGNET, de CROMBET, de GRANDGAGNAGE, de ROBAULX DE SOUMOY.

Il fallut envisager alors la solution de l'agrandissement du musée. Dès 1877, la Commission, informée que l'Administration communale voulait établir un marché aux poissons sur la place contiguë au musée et dans les caves de celui-ci, pétitionna contre ce projet et demanda que cet emplacement fut consacré à de nouvelles salles pour le musée. Elle fit même dresser des plans qu'elle soumit à l'examen de la Commission royale des monuments ; des démarches furent faites, pendant les années suivantes, pour obtenir des subsides des pouvoirs publics. Ceux-ci se montrèrent pleins de bonne volonté, mais la situation financière de la Ville ne permit pas de réaliser les projets rêvés par la Commission. *Quousque tandem....*

L'année 1886 fut marquée par un fait d'une importance capitale pour la Société et le Musée de Namur.

La Fédération archéologique et historique de Belgique avait tenu son premier Congrès en 1885, à Anvers ; cette session s'était terminée par le vote unanime de la proposition de tenir les mêmes assises à Namur l'année suivante. La Commission de la Société archéologique, chargée de la présidence du Congrès, choisit dans son sein un Comité organisateur qui fut composé de MM. DEL MARMOL, BEQUET, CRÉPIN et DE RADIGUËS. Le 17 août 1886, le Congrès s'ouvrit dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, par un éloquent discours de M. BEQUET, qui passa en revue toutes les découvertes dues aux fouilles faites dans la province <sup>(2)</sup>. Nous ne

<sup>(1)</sup> A ce point de vue, il y aurait encore beaucoup à faire à Namur, où il n'existe pas de bibliothèque digne d'une ville de cette importance.

<sup>(2)</sup> Voyez ce discours dans *Annales*, t. XVI, pp. 129 à 142.

résistons pas au désir de résumer en quelques traits cette admirable étude. L'auteur y reprend l'histoire des populations de l'ancien pays de Namur depuis les habitants des cavernes de la Lesse, de la Moline, de Goyet, jusqu'au moyen-âge, en passant par l'époque des *marshets* des environs de Rochefort et de Beauraing, des bronzes de Jemeppe-sur-Sambre et de Sinsin, des *tumulus* germano-belges de Gedinne ; il décrit brièvement la civilisation et ses produits de l'époque belgo-romaine, caractérisée par les grandes villae de l'Entre-Sambre-et-Meuse ; il rappelle les origines de l'industrie du fer, les *crachiats de Sarrazins*, qui s'y rencontrent à chaque pas, la découverte de plusieurs chaussées romaines, et en arrive ainsi aux invasions des Barbares, dont il étudie la manière de vivre, les institutions, les arts avec une sagacité merveilleuse, en se basant sur les objets découverts au cours des fouilles. Ce magistral discours se termine par un coup d'œil sur l'histoire de l'art au moyen-âge au pays de Namur, qui y est représenté par ses dinanderies, les orfèvreries de Waulsort (l'intaille carolingienne conservée au British Museum), et surtout par les admirables chefs-d'œuvre de Hugo d'Oignies, qui permettent à un archéologue français de très grande valeur de leur appliquer une nouvelle dénomination : *l'Art Mosan* <sup>(1)</sup>.

Le Congrès archéologique de Namur consacra la valeur documentaire et scientifique du musée. De tous les coins de l'Europe, vinrent des savants qui admirèrent unanimement ses richesses et sa méthode de classement, qui a d'ailleurs été très bien mise en lumière dans un article paru ici-même <sup>(2)</sup>.

\*  
\*\*

Cette même année 1886, un fonctionnaire qui devait devenir un des membres les plus actifs de la Société, M. MAHIEU, découvrit à la citadelle de Namur des pierres tumulaires avec inscriptions de l'époque romaine.

Les fouilles avaient été continuées avec un entrain, accru encore par le succès du Congrès archéologique : en 1888, la villa belgo-romaine de Maillen, en 1890 le riche cimetière franc d'Eprave, en 1891 et 1892 les villas de Rognée et de Berzée, en 1893 la villa

<sup>(1)</sup> Je voudrais rapprocher de cette étude les admirables articles du savant M. BEQUET, consacrés à la Belgique avant et pendant l'invasion des Francs, au cimetière franc de Pry, à la bijouterie en Belgique du I<sup>er</sup> au VII<sup>e</sup> siècle.

<sup>(2)</sup> *Wallonia*, XIII (1905), pp. 206-208.

romaine de Ronchinne, où l'on mit à jour une brasserie, et en 1894 la fameuse nécropole franque de Pry. Ce fut à la suite de cette dernière découverte que M. BEQUET put émettre la classification des invasions franques, qu'il a publiée dans le tome XXI des *Annales*. En comparant les auteurs et surtout en scrutant à fond tous les documents fournis par l'archéologie et les fouilles, il constate dans notre province l'existence nettement définie de trois courants d'invasion. M. Ed. DE PIERPONT les a excellemment résumés dans son discours du 26 juin 1898 <sup>(1)</sup> :

« Certaines tribus, venues par la vallée du Danube et le Rhin-  
 » moyen se seraient trouvées longtemps en contact avec la civili-  
 » sation romaine: de là ce mélange d'art romain et d'art barbare  
 » qu'on observe dans les nécropoles franques de Furfooz, Samson  
 » et Spontin; l'or, le bronze, le verre y abondent; les poteries sont  
 » fines et d'une belle teinte rouge. — Un second courant se serait  
 » dirigé vers l'occident par la Hongrie et l'Europe centrale: ces  
 » Francs auraient été en rapports intimes avec les Goths dont ils  
 » ont emprunté l'art et la bijouterie. Ce courant est surtout  
 » caractérisé à Pry-lez-Walcourt. L'examen de la collection Bo-  
 » brinskoï, à la section des sciences à l'Exposition de Bruxelles,  
 » confirmait pleinement ces données. — Enfin, d'autres tribus  
 » dont les vestiges ont été reconnus à Wancennes, Belvaux, Rognée  
 » ont dû remonter du sud de l'Europe jusqu'à la Baltique avant  
 » d'arriver dans nos contrées. Ces tribus ont laissé dans leurs  
 » tombes un mobilier très pauvre, leur poterie était grossière et  
 » noire, leurs armes le plus souvent de lourdes lances et de grands  
 » couteaux. »

Tels étaient quelques-uns des résultats scientifiques, si importants au point de vue de l'histoire générale, des grands travaux exécutés par la Société archéologique de Namur. Aussi, lors des Expositions de Bruxelles de 1880 et de 1888, le musée de Namur contribua largement à former l'une des sections les plus intéressantes de l'Art ancien.

\*  
 \* \*

Un autre résultat, plus pratique, celui-ci, fut acquis par une innovation très heureuse introduite au musée par M. BEQUET: une série de tableaux explicatifs furent établis dans la salle des

<sup>(1)</sup> Inséré dans la brochure intitulé: *Alfred Bequet, président de la Société archéologique de Namur*. In-8°, Namur 1908.

antiquités dès 1895. Le premier était un coup d'œil sur l'histoire et la civilisation des peuples des trois grandes périodes: préhistorique, belgo-romaine et franque; puis à chaque vitrine un tableau donnant l'historique de la fouille qui a produit les objets y contenus et quelques conclusions scientifiques de cette trouvaille.

« La prévoyance vraiment scientifique de M. Bequet, a pu dire  
 » M. FELLER, a pourvu chaque groupe, chaque pièce de pancartes  
 » ou d'étiquettes donnant à point tous les renseignements histo-  
 » riques, toutes les indications désirables sur les objets. Le visi-  
 » teur a donc toujours l'article idéal du catalogue affiché devant  
 » les yeux, sans avoir besoin de feuilleter et sans courir le risque  
 » de se tromper en feuilletant » <sup>(1)</sup>.

Cette méthode d'instruction intuitive reçut l'approbation générale et ne tarda pas à être imitée dans plusieurs autres grands musées de Belgique.

Les accroissements continuels, non seulement des collections des antiquités et du moyen âge, mais aussi de la bibliothèque, obligèrent la Commission à recommencer des démarches en vue de l'agrandissement du musée. Mais ces requêtes trouvèrent peu d'écho!

Après l'imposante manifestation qui eut lieu à Namur le 28 juin 1898, pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Société <sup>(2)</sup>, et à laquelle prirent part les autorités et des délégués des sociétés scientifiques, une proposition de cession des collections du musée au Gouvernement fut adressée par le ministre de l'agriculture et des beaux-arts. Un projet fut élaboré par la Commission, mais ces pourparlers n'eurent pas de suite.

L'activité scientifique de la Société s'est maintenue au même degré d'élévation, depuis cette époque. En 1902, on a commencé des fouilles qui durèrent deux ans, à la sortie et à l'entrée de la grotte de Han-sur-Lesse. Elles amenèrent des découvertes ethnographiques de la plus haute importance: six couches successives d'habitation correspondant aux grandes phases de l'histoire primitive de l'homme, furent mises à jour. Les objets qui y furent découverts et qui seront étudiés par M. DE PIERPONT dans un prochain article des *Annales* <sup>(3)</sup>, seront exposés au musée dès que

<sup>(1)</sup> *Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, 1906-1907, p. 90.

<sup>(2)</sup> Cf. la brochure: *Alfred Bequet*.

<sup>(3)</sup> Il en a déjà été question dans un article paru dans le compte-rendu du Congrès archéologique de Dinant, tenu en 1903 sous les auspices de la Société archéologique de Namur.

la place sera disponible et dès que le local sera agrandi. Puisse cette éventualité ne pas trop se faire attendre !

\*  
\*\*

Voici, pour terminer, un aperçu sommaire de la situation de la Société en 1908.

Elle comprend environ 120 membres, payant une cotisation annuelle de 20 frs et qui nomment une commission dont le président actuel est M. Ed. DE PIERPONT, qui a succédé à M. BEQUET, démissionnaire en raison de son âge et devenu président d'honneur.

Vingt-six volumes d'*Annales* ont été publiés, ainsi que les *Protocoles de la municipalité de Namur*, ouvrage signalé plus haut, *Les fiefs du Comté de Namur*, par St. BORMANS, la *Bibliographie namuroise*, par DOYEN. Parmi les dernières publications, je me plais à citer un travail qui a reçu de la critique scientifique le meilleur accueil : la *Toponymie namuroise* de M. le chanoine ROLAND, qui en prépare le second volume.

Des fouilles continuent à être effectuées dans tous les coins de la province, pendant 10 mois de l'année.

La bibliothèque, qui renferme en même temps celle de la ville, soumise au contrôle de la commission de la Société, est ouverte tous les jours au public qui y vient chaque année plus nombreux.

Pour subvenir aux dépenses occasionnées par ces différents services, la Société reçoit annuellement les subsides suivants : 1° de la ville de Namur, 900 frs, dont 600 frs sont spécialement affectés à l'achat et à la reliure des livres de la Bibliothèque de la ville, et 300 frs pour le concierge du musée ; 2° de la Province, 1000 frs ; 3° de l'Etat, 1500 frs.

Malgré ces recettes, la situation financière de la Société n'est guère prospère. Aussi ne peut-elle penser à consacrer ses propres ressources à l'agrandissement du musée. Le but à poursuivre par la nouvelle direction sera non seulement de maintenir les traditions des fondateurs du musée, mais aussi de réaliser le vœu voté au congrès de Gand de l'année dernière, c'est-à-dire « que l'Etat » belge, la Province et la Ville de Namur s'accordent, afin que » soient réunis au plus tôt les fonds nécessaires à l'installation de » locaux suffisants et définitifs pour le musée, et qu'ainsi la Société » archéologique de Namur puisse poursuivre son œuvre scientifique si magistralement conçue et continuée jusqu'à ce jour. »

DD. BROUWERS.

Octobre 1908.



## Les Revenants

### Croyances populaires (1)

Les défunts dont les âmes sont au Purgatoire reviennent quelquefois sur la terre. C'est ordinairement pour demander des messes ou des prières qui abrègeront leur temps de pénitence, ou pour réclamer l'accomplissement d'un vœu ou la réparation d'un tort qu'ils ont fait de leur vivant. D'autres fois, c'est pour faire déterrer un trésor qu'ils ont enfoui et dont ils n'ont pu faire connaître la cachette avant leur décès. D'autres fois encore, c'est pour dénoncer un criminel. Les hantises où les spectres n'ont d'autre but que de taquiner, d'effrayer les passants sont généralement assimilées aux possessions diaboliques.

Parfois Dieu permet aussi aux morts de revenir visiter les lieux où ils ont vécu, revoir les personnes qu'ils ont aimées. Ils ont cette licence le jour de leur Commémoration générale (2), aux anniversaires de leur naissance et de leur mort, au retour des autres grandes dates de leur vie terrestre.

Certains défunts reviennent encore aux lieux où ils sont morts lorsque les circonstances de leur décès sont édifiantes pour les vivants : c'est le cas, par exemple, de filles qui se sont tuées pour échapper au déshonneur.

(1) Nous résumons dans ce premier article ce que nous savons de la croyance aux Revenants. *Wallonia* publiera à la suite les légendes déjà recueillies et les communications de ses lecteurs.

(2) Voir aux tables quinquennales, au mot Jour des Morts, les renvois à diverses légendes et usages.

Les morts reviennent ordinairement dans leur ancienne demeure. Ils vont aussi se poster aux endroits où ils espèrent rencontrer leurs parents et amis, mais de préférence dans les lieux déserts et aux environs des cimetières. Ils se contentent parfois de se manifester dans les rêves des personnes aimées.

Lorsqu'ils reviennent pour obtenir des vivants un soulagement à leurs peines, ils errent chaque nuit jusqu'à ce que satisfaction ait été obtenue. Ainsi s'expliquent les hantises dont sont frappés certains lieux, certaines maisons.

\*  
\*\*

D'ordinaire les morts reviennent sous forme de spectres. Mais, ils prennent aussi la forme d'animaux, ou celle de flammes ; les feux-follets sont généralement considérés comme les âmes d'enfants morts sans baptême.

Sous la forme de spectres, ils sont conçus comme habillés de blanc, parfois traînant des chaînes. Si leur suaire est soulevé, on aperçoit leur squelette. — Celui qui est assez hardi pour toucher un revenant se brûle à son contact (Mons). Si un revenant crachait par terre, il trouerait le plancher comme avec un fer rouge (Liège).

Le bruit et la lumière chassent les revenants. Le meilleur moyen de les écarter est de tracer le signe de la croix. Ils sont à l'abri des balles : toutefois, ils seraient atteints par celles qui auraient été mordues, suivant l'usage de certains braconniers qui redoutent la rencontre des esprits infernaux.

Les morts n'adressent jamais la parole aux vivants : c'est ce qui les distingue des apparitions diaboliques. (Il faut se rappeler que le Diable et les Sorciers se présentent parfois sous forme de spectres pour tromper les braves gens). Les spectres ne parlent que si on les y invite ; souvent, ils n'obéissent qu'à la contrainte de paroles énergiques, où le tutoiement brutal est de règle : *Dji t'acondjeûre ! qui vins-se fé chal ?* « Je t'aconjure ! que viens-tu faire ici ? » *Qui vous-se ?* « Que veux-tu ? » etc. Si l'on doute de leur origine, si l'on craint avoir affaire à quelque sorcier ou au Diable déguisé, il faut dire sur un ton énergique : « Si tu viens au nom de Dieu, parle ! Si tu viens au nom du Diable, pars ! »

\*  
\*\*

Pour évoquer un mort dont on rêve et savoir si l'apparition ne cache pas un sortilège, il faut aller dans une chambre obscure,

nommer à minuit la personne, et dire : *Dji t'acondjeûre par nosse Diu tout puissant dè dire çou qu' ti vous !* Puis il faut jeter par terre un mouchoir blanc que l'on viendra reprendre le lendemain : si l'on y trouve alors la marque d'une main, c'est que le rêve était sincère. Il faut faire dire des prières et des messes pour l'âme du mort, qui sans doute en a besoin, et les apparitions cesseront (Liège).

Lorsque l'on voit un spectre en rêve, et que les apparitions résistent aux prières et aux messes, il faut s'adresser à un prêtre qui l'évoquera et apprendra de lui ce qu'il désire (Liège).

O. COLSON.





Dessin inédit de Nestor Outen.

## Cuisine wallonne

### II

#### 1. Rable de lièvre à la crème

C'est une recette wallonne, qu'une abonnée du Hainaut veut bien nous communiquer :

Faites mariner pendant vingt-quatre heures ou même deux jours votre râble dans du bon vinaigre avec poivre, sel, oignons piqués de clous de girofle, une petite branche de thym et deux feuilles de laurier, retournez-le et arrosez-le bien. Pour le faire cuire, ôtez-le de la marinade et faites-le bien égoutter. Piquez-le de fins lardons, puis mettez-le dans votre lèchefrite avec deux ou trois petites échalotes coupées en morceaux, un bon morceau de beurre, poivre et sel, mettez-le cuire soit à la broche, soit au four. Quand votre râble commence à se dorer, mettez sur ce râble une cuillerée de crème, afin que cette crème l'enveloppe bien et empêche le jus du lièvre de sortir; répétez cela deux ou trois fois. Au moment de servir, ajoutez à votre sauce un peu d'extrait de Liebig et liez-la légèrement avec un peu de beurre manié avec de la farine.

JEANNETON, dans *l'Illustré Wallon*, n°  
du 22-2-08, p. 120 (14<sup>e</sup> année, n° 8).

#### 2. Pâté de lièvre dit « Pâté noir »

Coupez le lièvre en morceaux, faites-le mariner vingt-quatre heures dans du vinaigre très assaisonné de poivre, sel, oignons, thym, etc.

Faites fondre du beurre avec un morceau de lard frais coupé en dés; ajoutez une cuillerée de farine, et faites un rond; mettez-y

oignons coupés, girofle, laurier, et versez la marinade *chaude* dans ce rond.

Mettez les morceaux de lièvre, et laissez-les cuire sans tomber en pâte; laissez refroidir et placez les morceaux dans un pot. Passez la sauce au tamis, et versez-la sur les morceaux. Recouvrez de saindoux et fermez hermétiquement, à l'aide d'une vessie.

Lorsque l'on veut se servir de ce civet, on le réchauffe au bain-marie, et l'on y ajoute du vin rouge et des épices à volonté.

(Communiqué par M. M. de Pierpont, à Naninnes.)

JEANNETON, dans *l'Illustré Wallon*, n°  
du 5-9-08, p. 575 (14<sup>e</sup> année, n° 36.)

#### 3. Carpe à la daube namuroise

Écaillée et vidée, on la larde de gros lard et on la fait cuire avec du bouillon, un quart de vin blanc, un bouquet de persil, ciboules, quelques clous de girofle, deux ou trois échalotes, un demi-quarteron de saindoux, sel, poivre.

La cuisson faite, deux moyens de préparer : 1<sup>o</sup> dégraisser la sauce, la faire réduire après l'avoir passée, pour la servir sur la carpe; 2<sup>o</sup> faire la sauce d'un peu plus haut goût et, quand la carpe est froide, on la couvre de cette sauce qui doit être en gelée, et on la sert sur une serviette garnie de persil vert.

(Communiqué par M<sup>me</sup> L. V., de Dinant.)

JEANNETON, dans *l'Illustré Wallon*, n°  
du 18-4-08, p. 248 (14<sup>e</sup> année n° 16.)

#### 4. Rognon de veau à la liégeoise.

Ce qui caractérise les préparations dites « à la liégeoise » c'est l'emploi des baies du genévrier, comme aromate prédominant. Ces baies sont employées telles qu'on les recueille, séchées. Il faut bien se garder de les faire sécher à l'étuve, car elles acquièrent alors un goût amer très désagréable. Il vaut mieux passer un peu plus de temps à les piler ou à les hacher que de s'exposer à cet inconvénient.

Dégraissez, au couteau, un beau rognon de veau, en ayant soin de laisser une légère couche de graisse autour. Coupez-le en deux sur sa grande largeur, mais sans le détacher complètement. Battez-le un peu pour rompre les fibres et éviter qu'il ne se recroqueville; assaisonnez-le bien et faites-le revenir et bien colorer des deux côtés, à feu vif dans une sauteuse.

Lorsqu'il est aux trois quarts cuit, placez-le dans une cocotte (en terre cuite, de préférence). Déglacez la sauteuse avec un verre de madère ; ajoutez-y un peu de demi-glace et une bonne pincée de genévrier pilé. Versez cette sauce sur le rognon. Ajoutez-y une douzaine de pommes de terre château, rissolées et aux trois quarts cuites ; laissez mijoter dans la cocotte encore cinq minutes. Bien veiller en envoyant sur table que la sauce ne soit pas trop grasse.

L. CANTAIS, dans *La Belgique Gourmande*,  
Bruxelles, 1899; p. X.

### 5. Pseudo-grives à la M.-A.

C'est une manière amusante d'utiliser les émincés de bœuf, que ma ménagère pratique et dont je me trouve bien, (1)

Ayez des émincés bien maigres. Faites roussir du beurre avec un petit morceau de lard, dans une poêle où, au bon moment, à feu vif, vous ferez rôtir bien fort vos émincés, en y ajoutant des poix de genévrier pilés, et vous servirez vos « grives » avec le plus grand sérieux. Si vous avez un peu d'habitude, on se trompera de goût.

(Communiqué par M. M.-A., Liège.)

JEANNETON, dans *l'Illustré Wallon*, n°  
du 2-5-08, p. 280 (14<sup>e</sup> année n° 18.)



(1) [Elle est populaire dans certains villages du Condroz, notamment à la Neuville.]



## LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

### Par les routes (\*)

#### III

#### Les Bouleaux

A prime vue, semble-t-il, simplement du blanc et du noir.

Vision schématique ? Synthèse ? Ou bien pour quelle cause cette simplicité ?

Il est tant de complexité dans les choses.

Et les arbres sont variés autant que les âmes différentes des hommes ; un bouleau n'est point un if, non plus un orme, il est rarement un arbre énorme.

Les bouleaux, plutôt grêles dans les bois, semblent les notes isolées de quelque air ancien écrit pour des flûtes et le hautbois. — (Cela est tout au moins l'idée d'un quelqu'un musicien).

Blanc et noir dans le silence songeur des bois !...

Musique, peut-être ?

Mieux : une peinture, leur écorce — où les nuances subtiles s'avèrent du rose pâle à l'opale, et tous les autres tons alternés — délicats ou heurtés — au-dessus du monde bourdonnant des insectes occupés dans les herbes.

Les bouleaux clairs sur l'ombre verte, profonde et silencieuse, écoutant le silence errer pensif sous les arbres.

L'ombre sombre et si verte, fraîche comme l'eau des fontaines, et plus sombre ou moins sombre que les signes colorés dont se décore l'écorce blanche.

(\*) Voyez *Wallonia*, t. XV (1907), p. 144 et 251.

Signes différents et plutôt nets, — affirmatifs ; ils seraient parfois noirs, si la nature n'étant très coloriste, employait l'encre de Chine.

Jamais de noir, mais des nuances et qui toujours s'allient à l'aube jeune, à la lumière, au calme soir et à la nuit.

Et ces signes, jamais pareils, mais analogues ; ainsi les apologues que le poète invente en croyant se varier.

Presque du blanc, pas tout à fait du noir ; n'importe-t-il de rester relatif, à la manière, en somme, des hommes.

Les bouleaux presque blancs, avec leurs signes sans nombre, allant vers le noir presque, sont bien des arbres ironiques et charmants ; — presque des hommes.

### Les Hêtres

Sur l'écorce des hêtres, des lignes dessinent la forme, mais non le rythme, des yeux des hommes.

Ces yeux ne sont point appareillés à deux, mais il semble que la main d'un semeur les ait distribués au hasard d'un geste allant non vers la terre, mais plutôt vers le ciel.

Des lignes sobres et essentielles sertissent la forme de ces yeux, qui rappellent les yeux des hommes par le contour qui les forme.

— Non pas la couleur.

Et ce n'est point la vie et sa mobilité et toutes les plaintes, ou le bonheur ; — non plus la pensée où s'enfonce le nombre des idées diffuses, — qui anime ces yeux.

Une immobilité pareille à la tranquillité des grands fûts lisses et droits, reste toujours immobile, entre les bords dessinés de ces paupières ouvertes d'une ligne certaine et nette.

Non la couleur, — mais une ligne immobile et muette autant que le silence, le silence debout, immobile, entre les colonnes des grands hêtres.

Sur l'écorce des hêtres se dessinent de grands yeux aux prunelles atones.

Des yeux.

Ils ne sont point, comme les yeux d'un visage, orientés à deux, mais ils se superposent en désordre apparent.

Et ces grands yeux toujours ouverts voient le printemps succéder à l'hiver, et l'été, et l'automne. Sans que jamais rien dans leur regard atone, décèle un peu d'émoi, une douleur, une joie.

Sur l'écorce de pierre des grands hêtres lisses et droits, des yeux regardent l'existence sans effroi.

Regarde et fuis !

Des yeux — dans les dessins de l'écorce des hêtres — regardent vraiment.

La lumière du soir y frissonne farouche, comme l'épouvante d'une bouche fermée par un secret occulte et lourd.

O ces yeux pâles et moins certains que les regards d'une morte, amenée au seuil de la porte, alors que l'automne couvre de feuilles les routes.

Ces regards vagues, — et plus certains que les pensées de l'homme sondant l'incertain — en hauteur — en largeur — en profondeur — là où jamais rien ne finit.

### Les Sapins

Arbres impavides et taciturnes ; rien ne croît sous leur ombre, triste au souvenir des forêts millénaires...

En ces temps-là, l'homme errait. Une inquiétude obscure le faisait avancer.

Quant au loin, sur les crêtes, il vit se dresser sombre, l'inaltérable verdure des arbres triangulaires.

Il savait diviser le silex sonore.

Et son œil et sa main s'étant mieux concertés, il acheva dans la lumière d'un matin, un triangle de pierre aigu et acéré, à l'image des formes qu'il voyait au lointain.

Alors il s'engagea fier et plus confiant sous l'ombre amère et tiède des sapins toujours verts.

Ces arbres, depuis ce temps, demeurent taciturnes — conscients de retenir en leurs lignes essentielles, le dessin meurtrier des premières armes de pierre.

### Les Pins

Pins bleus, tout le vent du printemps gonfle vos ramures, qui s'étoilent sur le ciel étincelant.

Et la résine scintille sur vos troncs imbriqués épandant en l'air doux une senteur d'aromate.

Quoi donc en vous ? pour que le rêve grandisse sous votre ombre odorante et qu'il y apparaisse un passé fastueux, lourd de parfums, ouvrant des portes lamées d'ivoire, d'argent et d'or, sur des terrasses où veillent de grands taureaux ailés.